



Déclaration de l'UNSA Education d'Indre et Loire CDEN du 9 février 2017

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames messieurs les membres de ce CDEN,

La rentrée 2017 du premier degré est à nouveau placée sous le signe d'une dotation positive. Nous ne reviendrons pas sur des cas d'écoles cela relevant d'un groupe de travail et du CTSD. L'UNSA-Education émettra un vote positif sur la répartition et non sur la dotation. Toutefois, notre fédération demande à ce que les postes réservés au remplacement le soient en priorité pour remplacer des collègues absents. Nous sommes conscients de l'importance de la formation continue toutefois la situation du remplacement nécessite l'attribution des 22 postes proposés. L'UNSA-Education rappelle son opposition au recrutement de contractuels dans le premier degré.

En amont, une valse de réformes souvent nécessaires mais dont la mise en place nuit gravement à leurs pertinences. La question de la mise en place de la réforme des rythmes reste actuelle. Réforme approuvée par notre fédération mais sa mise en place sur notre département pose de nombreux problèmes. Nous attendons les résultats de l'enquête départementale sur la commune de Saint Pierre des Corps et demandons la réunion d'un comité de suivi. La réforme des collèges est également mise à mal par sa mise en place. Notre fédération demande notamment un moratoire quant à la mise en place du LSU. Fions-nous à la demande des enseignants : du temps pour appliquer les réformes.

Des demandes et interrogations quant à la gestion des collègues

- Notre fédération demande depuis 5 années la DGF par établissement et reste sans réponse,
- Qu'en est-il de la gestion du réseau informatique et du plan de développement du PNE ?
- Une demande concernant les tarifs de cantine notamment pour les AED qui ne bénéficie pas d'un tarif préférentiel,
- Une demande quant au remplacement des agents (hors cuisiniers) sur les petits collèges avec un temps de carence trop long,
- Une demande d'un calendrier prévisionnel des travaux dans les collèges. Nous vous rappelons la présence trop nombreuse de modulaires anciens voire vétustes qui dégradent les conditions de travail des collégiens et de leurs enseignants.

L'UNSA-Education vous remercie de votre attention.